

PROGRAMME DE TWEETS DE L'ENQUÊTE AUTONOMIE

avril 2022 – décembre 2022

Pour vous aider à communiquer autour de l'enquête **Autonomie**, l'Insee vous propose une série de tweets à publier sur le compte Twitter de votre collectivité pendant toute la durée de l'enquête. Afin de faciliter votre choix, ces tweets sont classés dans cinq rubriques : quand, comment, qui, pourquoi et confidentialité. Ils renvoient vers la page du site de l'Insee présentant l'enquête.

Quand ?

Menée par la Drees et l'Insee, l'enquête #Autonomie commence en avril. Peut-être serez-vous interrogé(e) ? Pour tout savoir de l'enquête : <https://www.insee.fr/fr/information/4505143>

L'enquête #Autonomie commence en avril. Elle s'inscrit dans la lignée des grandes enquêtes sur le handicap et la dépendance. Les précédentes enquêtes ont eu lieu en 1999, en 2008 puis en 2015. Toutes les infos ici : <https://www.insee.fr/fr/information/4505143>

Comment ?

Si vous êtes tiré(e) au sort pour participer à l'enquête #Autonomie, vous recevrez un courrier de l'Insee. Un enquêteur prendra contact avec vous pour la réalisation d'un entretien en face à face. Plus d'informations ici : <https://www.insee.fr/fr/information/4505143>

Qui ?

Chacun est susceptible d'être interrogé pour l'enquête #Autonomie, quel que soit son âge ou son état de santé.
Plus d'infos : <https://www.insee.fr/fr/information/4505143>

Pourquoi ?

L'enquête #Autonomie sert à mesurer le nombre de personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, évaluer les aides dont ces personnes ont besoin et comparer leurs conditions de vie à celles des personnes en bonne santé. Plus d'informations ici : <https://www.insee.fr/fr/information/4505143>

Les réponses à l'enquête #Autonomie permettent de mieux connaître les difficultés des Français au quotidien, qu'ils soient autonomes ou non. Cet éclairage est nécessaire à l'orientation des politiques publiques. En savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/information/4505143>

Confidentialité

La Drees et l'Insee s'engagent à garder confidentielles les réponses des participants à l'enquête #Autonomie. Celles-ci sont utilisées uniquement à des fins d'études statistiques. En savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/information/4505143>

Les données personnelles recueillies par l'Insee dans l'enquête #Autonomie font l'objet de règles strictes garantissant leur #sécurité et leur #confidentialité. Plus d'informations : <https://www.insee.fr/fr/information/4505143>